

La coordination des professeurs de philosophie de l'Académie de Lille.  
Les professeurs de philosophie désobéisseurs le 3/07/09  
Adresses postales :  
SNES, 209 rue Nationale 59000 LILLE  
SUD EDUCATION, 84, rue de Cambrai 59000 LILLE

A Monsieur le Recteur de l'Académie de Lille.

Monsieur le Recteur,

Dans un courrier qui nous a été envoyé au titre de professeur de philosophie vous expliquez que, conformément au droit, vous procéderez à une retenue de 1/30<sup>ème</sup> de notre traitement. Vous justifiez ce prélèvement par un manque de respect du délai de rigueur de saisie des notes de copies de philosophie. Vous précisez que nous avons ainsi compromis la parution des résultats du baccalauréat des élèves et mis l'administration dans l'obligation de mettre en place des procédures d'urgence exceptionnelles.

Nous avons bien compris vos propos et, oui, nous laisserons 1/30<sup>ème</sup> de notre traitement si telle est votre volonté. Cependant nous souhaitons vous rappeler certains éléments de la réalité. Cette situation de la saisie retardée des notes est la conséquence, vous le savez, de la « reconquête du mois de juin » initiée par le précédent ministre. Déjà en juin 2008 nous vous avons alerté sur le manque de temps pour une correction décente et déjà nous retardâmes notre saisie de notes. En 2009, il a fallu que nous refusions de prendre en charge une partie de nos copies pour qu'enfin vous nous receviez pour écouter nos revendications. Ayant récupéré toutes nos copies, le temps nous manquait encore malgré la suppression d'une demi journée d'harmonisation –suppression regrettée par nous- et l'octroi d'un délai supplémentaire (une demi journée et une nuit !).

Nous tenons aussi à rétablir la vérité : certes nous n'avons pas respecté le délai comme en 2008, mais nous n'avons pas compromis la parution des résultats. Le serveur informatique a été rouvert le 3 juillet à 15 heures mais les notes n'ont pas été enregistrées sur les relevés et chacun d'entre nous a dû les intégrer manuellement le jour de la délibération. Dans ces conditions, pouvez-vous nous dire quelles procédures d'urgence exceptionnelles ont été mises en place ? Nous, nous disons « aucune » puisque nous avons fait notre travail, tout notre travail, celui pour lequel nous ne serons pas rétribués. Il est donc injuste de laisser entendre que nous avons porté préjudice aux personnels de la D.E.C. La question n'est pas là.

Le constat est donc évident pour nous : il est difficile d'établir avec vous un dialogue sur la question du baccalauréat, sur les conditions de maintien d'un baccalauréat de qualité. Aujourd'hui encore, avec ce courrier que vous prenez bien soin de nous envoyer, ce qui n'est jamais le cas lors des grèves, vous nous prouvez que vous préférez la sanction, la répression au dialogue constructif. Mais au fond, il n'y a là rien de surprenant car cette attitude entre dans le cadre des pratiques devenues courantes de la répression des syndicalistes et des enseignants « désobéisseurs ».

Le jour des délibérations, nous avons assumé notre geste et l'avons expliqué à nos collègues des autres disciplines qui l'ont bien compris. Nous estimons ne pas avoir manqué de respect à l'égard des personnels de la D.E.C. et nous le leur ferons savoir. Nous regrettons qu'aujourd'hui vous préféreriez la provocation au dialogue. Ceci laisse présager un nouveau calendrier du baccalauréat 2010 encore incompatible avec un examen de qualité. Vous pensez sans doute nous dissuader de protester à nouveau contre ces pratiques démagogiques. De notre côté, nous espérons vous faire comprendre que votre méthode n'est pas la bonne et nous sommes prêts à renouer avec vous des relations d'un autre niveau. Nous souhaitons donc vous rencontrer lors d'une audience afin de revenir sur ces questions.

Nous vous prions, Monsieur le Recteur, de croire en l'expression de notre profond respect.